**MINISTÈRE
DE LA TRANSFORMATION
ET DE LA FONCTION
PUBLIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Reçu le

01 MARS 2023

32 FNCDG

Le Ministre

Paris, le 22 FEV. 2023

Monsieur le président,

A la suite de notre rencontre dans le cadre de la coordination des employeurs territoriaux (CET) du vendredi 17 février, j'ai le plaisir de vous confirmer, par le document joint, les chantiers prioritaires de l'agenda social que je souhaite porter avec vous tout au long de cette année 2023.

J'ai également partagé ce programme de travail avec les organisations syndicales. Certains de ces thèmes pourront donner lieu à des négociations sociales, selon une démarche et un calendrier susceptibles d'être formalisés dans un accord de méthode, dans l'esprit de l'ordonnance du 17 février 2021 relative à la négociation et aux accords collectifs dans la fonction publique. J'ai donné mandat à cet effet à la Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) de rencontrer les organisations syndicales pendant le mois de mars pour le déterminer.

J'entends, comme nous en avons discuté ensemble ainsi qu'avec ma collègue Dominique FAURE, ministre déléguée en charge des Collectivités territoriales et de la ruralité, que l'ensemble de vos organisations, représentant les employeurs territoriaux, soient pleinement parties prenantes des travaux consacrés au projet « Accès, parcours et carrières, rémunérations » (APR) et au programme « Fonction publique + » (FP+), afin que les spécificités et les besoins de la fonction publique territoriale soient bien pris en compte.

Des groupes de travail vous associant toutes et tous se tiendront ainsi au rythme de deux séances par mois en moyenne, avec un lancement au cours du mois de mars.

Par ailleurs, comme vous l'avez vous-même suggéré, et afin de faciliter le suivi de ces projets très denses, je propose que vous désigniez au sein de votre coordination une association ou un établissement « chef de file » pour chacun des thèmes identifiés, à savoir :

Monsieur Michel HIRIART
Président de la Fédération nationale
des Centres de Gestion
80 rue de Reuilly
75012 Paris

101 rue de Grenelle
75327 Paris 07

- Accès (dont les concours et l'accès des apprentis à la fonction publique) ;
- Parcours et carrières (dont l'assouplissement des quotas et la formation) ;
- Rémunérations (dont la différenciation territoriale et la prime d'intéressement) ;
- Pratiques managériales (dont l'évaluation) ;
- Accompagnement RH ;
- Conditions de vie et santé au travail (dont la déclinaison du plan santé au travail) ;
- Environnement et équipement professionnel (dont les espaces de travail et le numérique) ;
- Egalité professionnelle et responsabilité sociétale ;
- Logement.

Je vous informe également que Dominique FAURE et moi-même avons mandaté la direction générale des collectivités locales (DGCL) pour approfondir dès à présent des travaux techniques tels que ceux relatifs à l'assouplissement des quotas en matière de promotion ou à la police municipale.

Par ailleurs, conformément à notre échange, Dominique FAURE et moi-même souhaitons lancer dans les meilleurs délais une mission de préfiguration du fonds dédié à la prévention de l'usure professionnelle et à l'accompagnement du maintien dans l'emploi et des transitions professionnelles au sein de la fonction publique territoriale. Nous proposons que cette mission soit confiée à des personnalités qualifiées, à savoir l'une ou l'un d'entre vous, ainsi que, conjointement, un membre de l'Inspection générale de l'administration (IGA) et un membre de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS). Vous trouverez à cet effet la lettre de mission que nous envisageons d'adresser à ces personnalités qualifiées.

Je vous serais très obligé des retours que vous voudrez bien nous faire sur ces propositions, en vous remerciant par avance de nous préciser la répartition entre vos membres des sujets relevant des chantiers APR et FP+, et le choix qui serait le vôtre pour participer à la mission relative au fonds de prévention de l'usure professionnelle, de sorte que nous puissions lancer les démarches dès que possible en mars. Maëlle RENEE, conseillère fonction publique territoriale à mon cabinet, reste à votre disposition à cet effet.

Je suis heureux de lancer avec vous ces projets structurants et me réjouis de poursuivre nos travaux conjoints pour l'attractivité de la fonction publique, notamment dans son versant territorial.

Je vous prie de croire, Monsieur le président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Stanislas GUERINI

Copie :
Ministère des Collectivités territoriales
Direction Générale des collectivités locales
Direction Générale de l'Administration et de la fonction publique

MINISTÈRE
DE LA TRANSFORMATION
ET DE LA FONCTION
PUBLIQUES

Agenda social Fonction publique 2023

MINISTÈRE
DE LA TRANSFORMATION
ET DE LA FONCTION
PUBLIQUES

Quatre grands chantiers

Exercice du dialogue social

Protection sociale et complémentaire

Accès, parcours et carrières, rémunérations

Fonction publique +

MINISTÈRE
DE LA TRANSFORMATION
ET DE LA FONCTION
PUBLIQUES

Exercice du dialogue social

- Bilan des élections professionnelles (vote électronique, recours à des prestataires, organisation…)
- Suivi du fonctionnement des nouvelles instances
- Droits syndicaux dans les trois versants (valorisation de l'engagement syndical, parcours professionnel des délégués syndicaux, moyens des syndicats…)

MINISTÈRE
DE LA TRANSFORMATION
ET DE LA FONCTION
PUBLIQUES

Protection sociale complémentaire

- Poursuite des négociations dans le versant Etat pour la prévoyance, le versant territorial pour la prévoyance et la santé, et lancement dans le versant hospitalier, autour d'un triple enjeu :
 - Homogénéité de la couverture pour l'ensemble des agents publics
 - Equité du niveau de protection apporté aux agents publics face aux risques par rapport au secteur privé (exemple : invalidité)
 - Articulation statutaire / conventionnel, partage de l'effort entre l'employeur et l'agent
- CCFP d'ici la fin du premier semestre pour faire un point d'étape

MINISTÈRE
DE LA TRANSFORMATION
ET DE LA FONCTION
PUBLIQUES

« Accès, parcours et carrières, rémunérations » et « Fonction publique + » : deux programmes en faveur de l'attractivité de la fonction publique

- Une **approche systémique** pour agir sur l'ensemble des facteurs d'attractivité, avec des réformes structurelles dans la durée et des objets concrets à plus court terme
- La **conduite de discussions par thème**, en groupes de travail
- Un **partage d'état des lieux du sujet abordé** (y compris avec des données genrées lorsque cela est possible)
- L'organisation en parallèle de **concertations avec des parties prenantes et agents**
- **L'articulation avec les discussions catégorielles** initiées par certains ministères ou dans les autres versants de la fonction publique (notamment dans la FPT)
- Un calendrier de **rendez-vous déterminés au trimestre** et une visibilité des thématiques de travail sur le semestre
- La perspective de **négociations selon les thématiques**, sur la base si nécessaire d'un accord de méthode
- En parallèle, **la poursuite d'échanges autour du sens et des valeurs du service public,** et le déploiement d'actions autour de la **marque employeur**

MINISTÈRE
DE LA TRANSFORMATION
ET DE LA FONCTION
PUBLIQUES

Accès-parcours et carrières-rémunérations

ACCES

Redéfinition des voies d'accès et de leurs finalités

- Meilleure identification des viviers, diversification des profils, accès des apprentis à la fonction publique, place des contractuels…

Simplification des concours et des procédures de recrutement

- Concours sur titres, professionnalisation du contenu des épreuves…

Refonte des conditions d'accès dans les corps et cadres d'emploi

- Prise en compte de l'expérience, des qualifications…

PARCOURS ET CARRIERES

Dynamisation des parcours et des mobilités

- Organisation des filières et univers métiers, mobilités au sein et entre univers professionnels, mobilités inter-versants, promotions et avancements (quotas, accélérateurs…), VAE, reconversions, deuxièmes parties de carrière…

Meilleure corrélation de la formation avec la carrière

- Prise en compte de la formation dans la progression de la carrière, formations validant l'acquisition de compétences pour l'accès à de nouveaux métiers…

Développement de l'accompagnement individuel

- Revue de compétences, conseil en carrière, entretiens professionnels, dispositifs d'accompagnement personnalisé, tutorat/mentorat…

REMUNERATIONS

Dynamisation et lisibilité du système de rémunération

- Structure et hiérarchie des rémunérations, pouvoir d'achat notamment pour les bas salaires, évolution salariale tout au long de la carrière, valorisation des montées en qualification et en responsabilité, refonte des avantages familiaux (SFT)

Réponse aux enjeux spécifiques d'attractivité selon les métiers et les territoires

- Zones de vie chère, métiers rares ou tendus, sujétions particulières dont travail de nuit

Valorisation de l'engagement individuel et collectif

- Part variable, intéressement collectif…

MINISTÈRE
DE LA TRANSFORMATION
ET DE LA FONCTION
PUBLIQUES

Fonction publique +

Evolution des pratiques managériales	• Confiance, responsabilisation, droit à l'erreur, délégation, autonomie • Evaluation • Formation des managers
[illegible]	• Réponse aux irritants • Simplification des procédures • Réorientation de la filière RH vers l'accompagnement des agents
Amélioration des conditions de vie et santé au travail	• Déclinaison du Plan Santé au Travail, et prise en compte de l'usure professionnelle • Sport santé au travail • Articulation vie privée-vie professionnelle – temps de travail • Protection des données et déconnexion • Sécurité et protection fonctionnelle
Adaptation de l'environnement et de l'équipement de travail	• Espace de travail • Équipement numérique
Renforcement de l'égalité professionnelle et de la responsabilité sociétale	• Egalité professionnelle (dont violences sexuelles et sexistes et santé des femmes) • Diversité • Handicap • Engagement • Transition écologique, sobriété énergétique, décarbonation…
Facilitation du logement	• Offre de logements • Connaissance des dispositifs